

# Repères

URSEN CGT  
RENNES

LA LETTRE RÉGIONALE  
DES ENSEIGNANTS CGT DE BRETAGNE

mai 2010  
n° 0



**R**EPERES est le titre de notre journal régional. Ce sera désormais également celui de notre lettre électronique. L'objectif est de la diffuser par mail à tous les adhérents, à tous les sympathisants. Nous mettons ainsi en pratique une décision de notre récent congrès : diffuser notre presse de façon plus réactive, plus large et moins coûteuse.

Les articles proposés seront courts et privilégieront l'info académique. La presse syndicale est d'abord un instrument de lutte. Les 4 syndicats départementaux de Bretagne pourront faire partager à tous l'actualité de leurs actions et de leurs réflexions communes.

## PASSAGE DE RELAIS

Notre congrès du 1 avril Ploufragan a eu la lourde tâche de trouver un successeur à Pierre François RIMASSON qui prend sa retraite.



Notre camarade a toujours su faire régner humour et ambiance fraternelle.

Bonne retraite, donc, à notre Pierrot !

Pierre François RIMASSON demeure syndiqué et militant. Il travaillera avec Jacky COLIN à l'Institut d'Histoire Sociale CGT de Bretagne.

Notre nouveau secrétaire régional est

François-Philippe LECOULANT,

PLP Lettres Histoire Géographie au lycée polyvalent Paul Sérusier de Carhaix dans le Finistère



Pierrot  
RIMASSON

François-Philippe  
LECOULANT

## AGENDA

**MAI : MOUVEMENT INTRA**

Début des CAPA, PLP, certifiés, agrégés, CPE.

**27 mai**

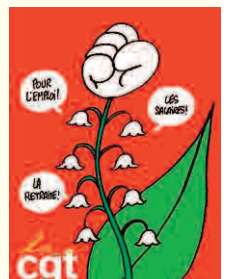
**GRÈVE INTER-PROFESSIONNELLE**

**POUR L'EMPLOI,**

**LES RETRAITES ET LES SALAIRES**

**RETRAITES**

**DES SOLUTIONS  
IL Y EN A !**



## POUR LE DROIT À LA FORMATION

### MOTION VOTÉE AU CONGRÈS

La CGT Educ'action Bretagne, réunie en congrès le 1er avril 2010 à Ploufragan dénonce fermement la décision du Recteur d'Académie de supprimer purement et simplement la formation continue des enseignants.

Au prétexte de manque de moyens budgétaires :

- Le droit à la formation continue des personnels inscrits dans les différents dispositifs est remis en cause.

- L'engagement pris auprès des enseignants de SEGPA et de lycée professionnel, d'être formés sur les nouveaux programmes des bac pro 3 ans est bafoué.

Le travail des formateurs est méprisé, non reconnu puisque non rémunéré.

La CGT Educ'action Bretagne réaffirme son opposition aux « réformes » de régression du système éducatif dont cette décision est l'illustration.

Nous exigeons le rétablissement des formations prévues et plus généralement, le droit à la formation pour tous et toutes, y compris pour les personnels futurs et actuels de l'Éducation nationale.

## LA DAFPEN N'EST PLUS !

Le recteur vient de supprimer la DAFPEN. Ce service au nom peu attrayant avait pour mission de proposer des formations à tous les enseignants.

Du jour au lendemain le service a été dissous. Les formations en cours ont été annulées. Les formateurs remerciés sans même avoir été prévenus; La formation sera directement rattachée à la Direction des Ressources Humaines.

Le motif invoqué est comme d'habitude le déficit budgétaire.

La DAFPEN aurait dépassé l'enveloppe attribuée. Cela paraît difficilement croyable. Mais qui veut noyer son chien l'accuse de... coûter trop cher !

Au fil des ans, le budget de la formation des personnels n'a cessé de rétrécir. Après cette décision, que reste-t-il de notre droit à la formation ?

Le ministère parle de la mise en place comme dans le privé du Droit Individuel à la Formation (DIF).

On rigole ou on est inquiets ?



## GRETA : PROGRÉ, bas salaires et discrimination

T'AS DE LA CHANCE,  
JE NE SUIS QU'À 70%!



Le Conseil Consultatif de la Formation Continue du 4 mai 2010 réuni à Rennes a été l'occasion de dénoncer la situation faite aux salariés des GRETA. Le Recteur de l'académie de Rennes se félicite de bons résultats financiers. Obtenus, souligne-t-il, en dépit de la restructuration en cours des Greta : passage de 11 à 4 avec un seul Greta par département.

En bas cela n'a pas été facile. Il a fallu mener de front les nouvelles tâches induites et les actions normales de formation. A cela s'est ajouté la mise en place d'un logiciel

spécial GRETA : Progré. Pour les salariés, ce logiciel à renseigner en "temps réel" n'est nullement synonyme de progrès. Les bugs se multiplient, les procédures sont lourdes, l'accès peu convivial. Le DAET est venu rappeler à Carhaix le 5 mai que le recours à ce monstre informatique demeurait une priorité !

Les salaires des contractuels des GRETA sont insuffisants. Le déblocage de la grille indiciaire devient urgent. Urgent aussi d'établir des règles justes concernant la rémunération en heure pleine de Face à Face Pédagogique (FFP) ou en (AA) Autres Activités. Le salaire du formateur sert trop souvent de commode variable d'ajustement.

Autre scandale : les contrats à 70%. Ces contrats concernent des postes administratifs occupés par des femmes. Elles perçoivent environ 800 €, ce qui en France constitue le "seuil de pauvreté". Nous sommes en présence d'une authentique discrimination sexiste. Les salariées soumises à ces contrats se trouvent dans l'incapacité de vivre de façon décente et autonome. La CGT exige des temps complets et une revalorisation des salaires. On ne peut tolérer que le service public s'aligne sur les pires des pratiques patronales.

**De nombreux formateurs sont solidaires des mouvements de chômeurs. Comme beaucoup de salariés de Pôle Emploi ils n'acceptent pas de fliquer les chômeurs alors que rien n'est fait pour relancer l'emploi.**

**La lutte continue !**